GRANDE PAUVRETÉ ET PRÉCARITE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Type de saisine : AUTOSAISINE
Type de texte : RAPPORT
Traité par : Affaires sociales

Adopté le : 11/02/1987
Mandature : 1984-1989

Rapporteur :

WRESINSKI Joseph

Télécharger le texte

PRÉSENTATION

La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible.

N° Brochure :
4074
Référence :
1987-06

© - copyright CESE - Mai 2024